

Voyage de ressourcement

RIVIERA MAYA, Mexique

Vieillir le cœur en paix !

18 janvier – 25 janvier 2014
8 jours / 7 nuits

Hors du quotidien, dans un décor exotique, Suzanne Bernard Ph.D. vous convie à un voyage de découvertes et de pratique : celle ce « l'Art de vieillir le cœur en paix ».

Plutôt que de refuser la vieillesse, ce qui ne fait que nourrir l'illusion de l'éternelle jeunesse, un autre choix s'offre à nous : celui de pratiquer l'art de vieillir heureux. Oui, bien vieillir est un art et il existe des clés pour avancer avec confiance dans cette étape de la vie ; elle vous propose donc un séminaire de cinq jours où elle vous entraîne à développer une conscience heureuse du vieillissement. Bien que notre société nous renvoie une image désastreuse de l'avancement en âge, c'est à nous, ensemble, de contribuer pour soi et pour les autres au nouvel art de bien vieillir. Et si, comme le dit si bien Marie de Hennezel, « la vieillesse peut être une croissance ou un naufrage », Suzanne Bernard vous convie à apprendre en en faire une période de croissance et de joies, de découvertes et de profondeur.

VIEILLIR LE CŒUR EN PAIX EST UN ART ET IL EXISTE DES CLÉS POUR SA PRATIQUE



Jour 1

Samedi le 18 jan.

MONTRÉAL - CANCUN

Vol entre **Montréal** et **Cancun**. Transfert en autocar vers la **Riviera Maya** (35 kms). Installation dans les chambres de votre hôtel **Ocean Maya Royal 5***. Reste de la journée libre pour découvrir la station balnéaire, profiter de la plage et relaxer.

Jour 2

Dimanche 19 jan.

RIVIERA MAYA

En matinée, atelier proposé par Suzanne sur le site : « *Apprivoiser sa propre mort* »
Dîner sur place. Après-midi libre.
Possibilité de participer à une activité organisée par l'hôtel.

Jour 3

Lundi 20 jan.

RIVIERA MAYA

En matinée, atelier « *Prendre soin de soi physiquement et mentalement* » Dîner sur place.
Après-midi libre.
Possibilité de participer à une activité organisée par l'hôtel.

Jour 4

Mardi 21 jan.

RIVIERA MAYA

En matinée, atelier « *Faire le ménage de son existence et assumer ses pertes* »
Dîner sur place. Après-midi libre.
Possibilité de participer à une activité organisée par l'hôtel.

Jour 5

Mercredi 22 jan.

RIVIERA MAYA

Ce matin, en compagnie de votre guide locale francophone, en route pour la découverte de l'un des sites archéologiques les plus importants et les plus visités de la région, Chichén itzá. Cette ancienne ville Maya, une des sept merveilles du monde était le principal centre religieux du Yucatán. Baignade dans une cenote. Dîner aux couleurs locales. En après-midi, visite et temps libre à Valladolid, merveilleuse ville coloniale.



Jour 6

Jeudi 23 jan.

RIVIERA MAYA

En matinée, atelier « *Découvrir ce qui en nous ne vieillira pas* »
Dîner sur place. Après-midi libre.
Possibilité de participer à une activité organisée par l'hôtel.

Jour 7

Vendredi 24 jan.

RIVIERA MAYA

En matinée, atelier « *Faire de la place à sa source de joie* »
Dîner sur place. Après-midi libre.
Possibilité de participer à une activité organisée par l'hôtel.

Jour 8

Samedi 25 jan.

RIVIERA MAYA- MONTRÉAL

Transfert de **Riviera Maya** vers l'aéroport de **Cancun** pour prendre votre avion à destination de Montréal.



VOTRE HÔTEL OCEAN MAYA ROYALE 5*, Riviera Maya

Pour votre confort : ce complexe de catégorie supérieure offre 320 chambres avec climatisation, 1 très grand lit ou 2 grands lits, salle de bain avec douche, sèche-cheveux, télévision, minibar, cafetière/théière, coffret de sûreté, fer à repasser, balcon ou terrasse.

Services et activités inclus : tous les déjeuners, dîners et soupers (restaurants dont 3 à la carte), boissons locales et sélection de boissons internationales à volonté, 2 piscines, service aux chambres de 11h à 22h, collations 24 h (café, casse-croûte), bars (dont un dans la piscine), jacuzzi, lits soleil, sports nautiques non motorisés, initiation à la plongée sous-marine dans la piscine, activités quotidiennes, salle de culture physique, aérobic, tennis, Internet sans fil dans le hall, service de repassage, musiciens et spectacles de soirée.

Petits Extras (\$) : spa, boutique de souvenirs, salon de beauté, service de buanderie, assistance médicale, bureau de change, salles de réunion et de conférence, Internet sans fil dans les chambres.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Docteure Suzanne Bernard Ph.D., est thérapeute du deuil en bureau privé à Québec depuis plus de 25 ans. Comme bien vieillir c'est aussi assumer ses pertes, elle a fait en 2011 une formation en Provence avec Marie de Hennezel sur "L'art de bien vieillir". Elle donne actuellement des cours sur ce sujet aux 50 ans et plus, pour le compte de la Commission scolaire des Découvreurs à Québec ; elle donne aussi en privé des ateliers sur le même thème. Elle est l'auteure du livre "Et si la mort m'aidait à vivre" et co-auteure d'un autre ouvrage intitulé "Perdre sans se perdre". www.suzannebernard.ca

Dates du voyage : 18 -25 janvier 2014.

Prix du voyage : 1799\$ / pers.
Supplément chambre individuelle : 325 \$

Le prix du voyage comprend : vols Montréal – Cancun, 7 nuits en hôtel 5* en formule tout inclus, les transferts en autocar selon programme, une journée d'excursion avec dîner et guide francophone et toutes les taxes (incluant la taxe de fonds d'indemnisation de l'OPC).

Prix des ateliers animés par Suzanne Bernard (en sus) : + 250 \$ / pers.

Date limite d'inscription : 16 novembre 2013

Nombre de participants : minimum 10, maximum 20

Pour vous inscrire : Remplir et retourner la fiche d'inscription ci-jointe avec un premier versement de 500\$. Il faut s'inscrire le plus tôt possible car le nombre de participants est limité. Une assurance-voyage est fortement recommandée, à payer au moment du versement initial.

Documentation requise : Depuis le 1^{er} mars 2010, les citoyens canadiens, y compris ceux qui possèdent la double nationalité, doivent présenter un passeport valide pour entrer au Mexique. Les Canadiens qui se présentent à la douane mexicaine sans passeport valide seront renvoyés au Canada. (*extrait du site Web : Affaires Étrangères et Commerce International Canada*).



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

DESTINATION : MEXIQUE **DEPART :** samedi 18 janvier 2014 **RETOUR :** samedi 25 janvier 2014
PRIX VOYAGE / pers. : 1799 \$ **FORMATION :** 250 \$ **SUPPLÉMENT CH. INDIVIDUELLE :** 325 \$

MR / MME / MLE NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

Important : les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

TEL (résidence) : _____ **TEL (travail) :** _____ **CELL :** _____

COURRIEL : _____

PASSEPORT : _____ **DATE D'EXPIRATION :** _____

OCCUPATION DÉSIRÉE* : () chambre individuelle (+ 325 \$) () chambre double
 * selon disponibilités () chambre à partager (Nom à préciser : _____)

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Personne à contacter en votre absence : _____ Tel : _____

Allergies ou restrictions alimentaires : _____

Conditions médicales particulières : _____

Où avez-vous entendu parler de Spiritours/Voyages Momentum : _____

ASSURANCES VOYAGES CROIX BLEUE - veuillez mettre vos initiales à côté de l'option choisie

| Prix indiqués par pers. / âge | Garantie soins médicaux d'urgence _____ | Forfait plus _____ (garantie soins d'urgence, annulation pour 1,800 \$ et bagages jusqu'à 1,500\$) | Forfait plus sans soins médicaux _____ (garantie annulation pour 1,800 \$ et bagages jusqu'à 1,500\$) | Je ne désire pas d'assurance-voyage _____ |
|-------------------------------|---|---|--|---|
| 0 à 34 ans | 42 \$ | 163.93 \$ | 132.93 \$ | |
| 35 à 60 ans | 43 \$ | 187.20 \$ | 140.02 \$ | |
| 61 à 65 ans | 44 \$ | 224.01 \$ | 150.01 \$ | |
| 66 à 70 ans | 45 \$ | 308.08 \$ | 198.08 \$ | |

N.B. Si vous avez 71 ans et plus vous devez nous contacter pour établir votre prime.

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Voyages Momentum et que vous les acceptez.

Date : _____

Signature : _____

A envoyer à l'adresse suivante : Spiritours, 1695 Boulevard St-Joseph Est, Suite 100, Montréal, Québec, H2J 1N1.

Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 500\$ (+ assurances si nécessaire) à l'ordre de Spiritours.

Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté au 16 novembre 2013 pour la balance.



CONDITIONS GÉNÉRALES

Dépôt et paiement

Un dépôt de 500\$ par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 500\$ de pénalité

A moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Changement de nom : jusqu'à 300\$ de pénalité, selon les conditions du transporteur. À moins de 60 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Voyages Momentum se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Voyages Momentum décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Voyages Momentum ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Voyages Momentum le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien ou de l'augmentation du coût du pétrole...etc.

Responsabilité de Voyages Momentum

Voyages Momentum ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Voyages Momentum ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Voyages Momentum décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Voyages Momentum n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Voyages Momentum découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.

Nom du client : _____ N° de contrat : _____

| | [Forfait 30 jours et – avec annulation avant départ] | [Forfait 31 jours et +] OU [Forfait 30 jours et – sans annulation avant départ] | Soins médicaux d'urgence (À la carte ou Annuel) | Option forfait (Achat Annuel - Soins médicaux d'urgence obligatoire) | Annulation OU Interruption | Visiteurs au Canada OU Sécurité (75 ans et –) |
|-------------|---|---|---|--|----------------------------|---|
| 0 à 60 ans | Exclusion 1 | Exclusion 1 | Exclusion 1 | Exclusion 1 | Exclusion 1 | Exclusion 1 |
| 61 à 75 ans | Annulation Médical ➔ Exclusion 1 Exclusion 1 ➔ Exclusion 1 | Annulation Médical ➔ Exclusion 1 Exclusion 2 ➔ Exclusion 2 | Exclusion 1 | Annulation ➔ Exclusion 1 Remplir Déclaration de santé 2 | Exclusion 1 | Exclusion 2 |
| 76 ans et + | Annulation Médical ➔ Exclusion 1 Exclusion 1 ➔ Exclusion 2 | | | | | |

Pour les personnes de 61 ans et + souscrivant la garantie soins médicaux d'urgence, veuillez remplir la Déclaration de santé 2 (Soins médicaux 61 ans et +).

EXCLUSION 1 Au cours des **3 mois précédant la date de prise d'effet* de la couverture**, avez-vous pour une maladie ou une blessure :

Régime familial

- A - été hospitalisé ? Non Oui
- B - eu un changement de posologie dans votre médication existante? Non Oui
- C - eu un changement dans un traitement existant ? Non Oui
- D - consommé de la nitroglycérine pour une condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de douleurs à la poitrine ? Non Oui
- E - été traité avec de l'oxygène à domicile ou eu recours à la corticothérapie pour une condition pulmonaire ? Non Oui
- f - consulté un médecin (sauf pour un examen médical de routine) ? Non Oui
- g - reçu un nouveau traitement ou vous en a-t-on prescrit un ? Non Oui
- h - reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament ? Non Oui

Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions **A à E**, la **condition déclarée n'est pas couverte**.
 Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions **f à h**, et que la **condition est une condition médicale chronique**, la **condition déclarée n'est pas couverte**.
 Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions **f à h**, et que la **condition déclarée n'est pas une condition médicale chronique**, veuillez répondre aux questions **i à m** (Ne s'applique pas aux produits Visiteurs au Canada).

Cette condition médicale non chronique :

- i - est-elle ou sera-t-elle en cours durant les 30 jours avant la date de prise d'effet* de la couverture ? Non Oui
- j - requiert-elle une intervention chirurgicale ? Non Oui
- k - nécessite-t-elle la consommation de médicament pendant une période de plus de 15 jours ? Non Oui
- l - nécessite-t-elle plus d'une visite de suivi chez le médecin ? Non Oui
- m - requiert-elle la consultation d'un médecin spécialiste ? Non Oui

Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions **i à m**, la **condition déclarée n'est pas couverte**.

EXCLUSION 2

Au cours des 6 mois précédant la date de départ, avez-vous pour l'une des **7 conditions suivantes** :

- consulté un médecin (sauf pour un examen médical de routine) ? - reçu un traitement ou vous en a-t-on prescrit un ?
- été hospitalisé ? - reçu une prescription ou consommé un médicament ?

1. **Conditions cardiovasculaires** : infarctus, angine, arythmie, stimulateur cardiaque (pacemaker), défibrillateur, insuffisance cardiaque, pontage, angioplastie, valvulopathie ou remplacement valvulaire, anévrisme de l'aorte, greffe cardiaque, maladie vasculaire périphérique Non Oui
2. **Conditions pulmonaires obstructives chroniques** : asthme, emphysème, bronchite chronique, greffe pulmonaire Non Oui
3. **Conditions neurologiques** : accident vasculaire cérébral (AVC), ischémie cérébrale transitoire (ICT) Non Oui
4. **Diabète insulinodépendant** : diabète traité avec injection d'insuline Non Oui
5. **Insuffisance rénale, greffe rénale** Non Oui
6. **Conditions gastro-intestinales** : cirrhose, hépatite, ulcère, saignement interne, greffe du foie, occlusion intestinale Non Oui
7. **Cancer ou tumeur maligne** Non Oui

Au cours des 6 mois précédant la date de départ, avez-vous pour toute autre condition :

- A - été hospitalisé ? Non Oui
- B - eu un changement de posologie dans votre médication existante? Non Oui
- C - eu un changement dans un traitement existant ? Non Oui
- d - consulté un médecin (sauf pour un examen médical de routine) ? Non Oui
- e - reçu un nouveau traitement ou vous en a-t-on prescrit un ? Non Oui
- f - reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament ? Non Oui

Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions **A à 7**, la **condition déclarée n'est pas couverte**, voir la section **Questionnaire médical**.
 Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions **A à C**, la **condition déclarée n'est pas couverte**, voir la section **Questionnaire médical**.
 Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions **d à f**, et que la **condition déclarée est une condition médicale chronique**, la **condition déclarée n'est pas couverte**, voir la section **Questionnaire médical**.
 Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions **d à f**, et que la **condition déclarée n'est pas une condition médicale chronique**, veuillez répondre aux questions **g à k** (Ne s'applique pas aux produits Visiteurs au Canada).

Cette condition médicale non chronique :

- g - est-elle ou sera-t-elle en cours durant les 30 jours avant la date de départ ? Non Oui
- h - requiert-elle une intervention chirurgicale ? Non Oui
- i - nécessite-t-elle la consommation de médicament pendant une période de plus de 15 jours ? Non Oui
- j - nécessite-t-elle plus d'une visite de suivi chez le médecin ? Non Oui
- k - requiert-elle la consultation d'un médecin spécialiste ? Non Oui

Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions **g à k**, la **condition déclarée n'est pas couverte**, voir la section **Questionnaire médical**.

QUESTIONNAIRE MÉDICAL (Ne s'applique pas pour les produits Visiteurs au Canada.)

Nous vous offrons la possibilité de faire remplir un questionnaire médical par votre médecin traitant. Si le questionnaire médical est accepté, votre condition médicale préexistante sera couverte. Ne sont pas admissibles au questionnaire médical les conditions suivantes : insuffisance rénale sous dialyse, condition pulmonaire avec oxygène ou corticothérapie, cancer avec métastases, phase terminale d'une condition. **J'accepte.** **Je refuse.**

IMPORTANT -Veuillez informer votre agent si un problème de santé survient avant votre départ et lui demander d'effectuer une nouvelle évaluation avant de quitter la province, sans quoi cette condition pourrait ne pas être couverte. Toute déclaration incomplète, erronée ou inexacte rendra le contrat d'assurance voyage **NUL ET SANS EFFET** dans son entier.

Signature du client : _____ Date : _____

† **Ne sont pas considérés comme changements de posologie de médication existante les éléments suivants :**

- ajustement de routine d'insuline ou de Coumadin;
- diminution de la posologie du médicament pour le cholestérol;
- changement de médicament pour son équivalent dans une marque générique, pour autant que la posologie soit la même;
- hormonothérapie de substitution;
- vitamines et minéraux et tout autre médicament non prescrit;
- prise d'Aspirine non prescrit;
- pommades ou onguents prescrits pour irritations cutanées.

* **Date de prise d'effet :**

- **Soins médicaux** : date de départ (ou chaque départ pour les plans annuels)
- **Annulation ou Interruption** : date d'achat de l'assurance (ou du voyage pour l'Annuel avec l'Option forfait)

ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour être admissible à cette assurance, il faut être résident canadien et être bénéficiaire au sens de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec.

Pour adhérer à cette assurance vous devez obligatoirement remplir la formule d'exclusion due aux conditions préexistantes et le retourner avec votre paiement.

Voici un résumé de ce que l'assurance médico- hospitalisation couvre* :

- Frais hospitaliers jusqu'à \$5,000,000
- Médicaments (lorsque prescrits dans le cadre d'un traitement d'urgence)
- Soins dentaires par suite d'un traumatisme externe (jusqu'à \$2,000)
- Service d'ambulance
- Rapatriement
- Allocation de subsistance (jusqu'à \$3,000)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance vous donne droit à un remboursement complet pour toutes sortes de situations pouvant arriver et qui pourraient vous empêcher de partir.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation couvre* :

Votre voyage sera remboursé si vous vous voyez obligé d'annuler votre départ ou d'interrompre ou de prolonger votre voyage après qu'il ait commencé, à la suite de :

- .. Maladie, hospitalisation, lésions corporelles ou décès
- .. Mise en quarantaine
- .. Sinistre qui rend inhabitable la résidence principale
- .. Retard en raison d'une panne mécanique de la voiture, du mauvais temps, d'un accident de la route ou d'un barrage routier ordonné par la police en cas d'urgence
- .. Événement dans le pays de la destination du voyage qui incite le gouvernement du Canada à émettre une recommandation selon laquelle les citoyens canadiens ne devraient pas voyager à l'intérieur de ce pays pour une période couvrant le voyage assuré. L'adhésion à l'assurance doit avoir lieu avant que la recommandation gouvernementale ne soit divulguée
- .. Refus de la demande de visa (certaines conditions s'appliquent)
- .. Perte involontaire de votre emploi (certaines conditions s'appliquent)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation ne couvre pas :

- .. Toute maladie qui était diagnostiquée au moment de l'achat de cette assurance
- .. Tout traitement ou chirurgie conseillé avant la date d'achat du voyage
- .. Refus ou changement de décision pour la participation au voyage

ASSURANCE BAGAGES

Couverture jusqu'à 1500\$ (maximum 300\$ par article)

Risques assurés : perte, endommagement, vol, retard (pour 12 heures et plus); un montant jusqu'à concurrence de 250\$ sera accordé pour vêtements et/ou accessoires de première nécessité.

Vous devez absolument avoir déclaré la perte aux autorités et avoir obtenu un rapport écrit.

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage



AUTORISATION POUR PAIEMENT SUR CARTE DE CRÉDIT

Vieillir le cœur en paix !
Riviera Maya (Mexique)
18 au 25 janvier 2014

DÉPÔT :

Par la présente, je, _____ autorise **Spiritours, Voyages Momentum** (ou ses fournisseurs de services) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$ pour le dépôt au moment de la réservation.

Type de carte (Visa, Master Card**) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature : _____

BALANCE :

Par la présente, je, _____ autorise **Spiritours, Voyages Momentum** (ou ses fournisseurs de services) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$, pour le solde le 16 novembre 2013.

Type de carte (Visa, Master Card**) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature : _____

**Montant maximum d'une transaction : 6 000\$*

***Nous n'acceptons pas les cartes American Express*